

# SORTIE MOTO

# OTO

PERMIS MOTO OBLIGATOIRE



© Audibertok

Dimanche  
2 octobre  
Circuit de  
Bresse

6 sessions de 23 minutes | Groupe de niveaux | Location (non pris en charge) ou moto personnelle

## Tarifs :

Encadrement, 6 sessions, assurance RC, repas du midi (sans boisson) inclus dans le prix.

<14999	<19999	<24999	<34999	>35000
84€	102€	120€	139€	155€

IMPORTANT : la moto a une limite de bruit de 95 décibels, si la moto dépasse la limite de bruit autorisée celle-ci se verra refuser l'accès à la piste.

**RENSEIGNEMENTS** auprès de Laurent André : 06 88 48 82 26  
**ET INSCRIPTIONS** auprès de votre SLVie ou la CMCAS *avant le 1<sup>er</sup> septembre*

5 boulevard Paul Valéry  
01000 Bourg-en-Bresse  
04 74 52 20 13

activités sociales de l'énergie  
cmcCas  
Toutes les infos sur  
<http://bourg-en-bresse.cmcas.com/>

## SORTIE MOTO CIRCUIT DE BRESSE

Dimanche 2 octobre

Inscription auprès de la CMCAS *avant le 1<sup>er</sup> septembre*

### OUVRANT DROIT :

NOM et Prénom : .....

Tel. personnel : - - - - -

Mail : .....@.....

NIA : .....

### PARTICIPANTS À L'ACTIVITÉ :

NOM et Prénom	Statut (OD/AD)	Date de naissance
.....	.....	...../...../.....
.....	.....	...../...../.....
.....	.....	...../...../.....
.....	.....	...../...../.....
.....	.....	...../...../.....

### PARTICIPATION FINANCIÈRE :

Avec la participation de la CMCAS

#### Adulte :

<14 999 : ..... X 84€ = .....

<19 999 : ..... X 102€ = .....

<24 999 : ..... X 120€ = .....

<34 999 : ..... X 139€ = .....

>35 000 : ..... X 155€ = .....

Chèque d'un montant de ..... € à l'ordre de la CMCAS

Acceptation des conditions générales de la CMCAS Bourg-en-Bresse (voir site CMCAS)

### AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE :

autorise l'utilisation de mon image et celle de mes ayants droit, sans limitation de durée, ni autre formalité préalable.

n'autorise pas l'utilisation de mon image, ni celle de mes ayants droit.

Pour valoir ce que de droit, fait à : ..... Le : .....

Signature :

Les informations recueillies par la CCAS/CMCAS font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'organisation des activités décentralisées. Les informations marquées d'un astérisque sont facultatives les autres étant obligatoires. Les destinataires des données sont les services organisateurs de l'activité. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 06 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la CCAS - Le responsable des traitements - 8 rue de Rosny BP 629 93104 Montreuil cedex. Merci de joindre une copie d'une de vos pièces d'identité.